ÉDUCATION X Politique de remplacement des personnels éducatifs, classes surchargées, recrutement des enseignants, difficultés pour les cas particulier... Rien ne va plus en Pays de Gex selon les parents d'élèves et le syndicat SNUipp-FSU Pays de Gex. Explications.

TATIANA VASSELIERE

Les raisons de leur colère sont nombreuses. Le collectif des parents du Pays de Gex et le SNUipp-FSU Pays de Gex (syndicat majoritaire de l'enseignement primaire public) ont donc lancé conjointement une demande d'audience à l'attention de la rectrice de l'académie de Lyon. En cause, les conditions d'apprentissage des élèves et d'exercice des enseignants du secteur. Ce sont d'abord les effectifs surchargés qui sont pointés du doigt. 26,2 élèves par classe en Pays de Gex, contre 24,3 dans l'Ain, et 23,65 au niveau national, certaines classes dépassant même parfois les 33 élèves. Une inquiétude pour les parents, une surcharge de travail pour les enseignants.

Ces derniers peinent d'ailleurs à s'installer en Pays de Gex. En effet, le coût de la vie et du logement étant élevé, nombreux sont ceux à demander une rapide mutation. «Contrairement aux idées reçues, le Pays de Gex n'est pas un territoire de nantis! Ce sont les enseignants ayant le moins d'ancienneté qui y sont nommés, avec souvent comme espoir de s'en aller le plus vite possible. C'est ainsi que, chaque année, 60 à 80 collègues ayant en moyenne 3 à 4 ans d'ancienneté dans leur carrière de professeur des écoles quittent la circonscription et sont remplacés à la rentrée suivante par de nouveaux collègues qui n'ont pas eu le choix car ils débutent dans le métier. Il faut trouver des solutions pour mettre fin à ce turn over incessant», espère Yoann Robert, délégué du personnel au SNUipp-FSU Pays de Gex. Pour se faire, leur demande préconise une prime de «vie chère» aux fonctionnaires, favorisant ainsi leur venue et la pérennisation de leur installation.

Réponse courant janvier

Autre point noir : les difficultés croissantes à prendre en compte les cas particuliers. Les enfants en situation difficile ainsi que les enfants en situation de handicap seraient insuffisamment pris en compte. Un manque de psychologues, de médecins, et de professionnels du parascolaire (orthophonistes, pédopsychiatres...) est aussi dénoncé dans leur manifeste.

«Les problématiques sont aussi vieilles que les spécificités du Pays de Gex mais ce qui a mis le feu aux poudres, c'est la politique de remplacement qui nous est imposée», explique Yoann Robert. Congés maternité, congés parentaux, temps partiels... les besoins de remplacement ne seraient pas assouvis. Alors, les parents d'élèves se sont joints à la contestation professorale. Après avoir alerté le sous-préfet puis le préfet, ils ont désormais écrit à la rectrice de l'Académie de Lyon. «Le ministère de l'Education nationale a désigné la rectrice comme notre interlocutrice. Désormais, c'est elle qui a les cartes en main pour ces problèmes de moyens». Le 18 janvier prochain, lors d'une commission technique et académique, les 290 postes d'enseignant du premier degré de l'Académie seront répartis sur les trois départements concernés (Ain, Rhône, Loire) et les contestataires comptent bien s'y faire entendre. «Ensuite, il faudra se faire entendre sur la répartition au sein du département», ajoute Yoann Robert. Affaire à suivre...

Article publié le 08/01/2016

« Retour Imprimer Envoyer Partager Partager RSS Twitshot

» Voir tous les articles en région

Volkswagen Polo : Une Golf en mode mini

Publié le 08/01/2016

» Voir tous les essais auto

Bloc-notes

Exposition : Chemin de papier

Publié le 09/10/2015

Journées russes

Publié le 09/10/2015

9e Cyclo-cross de Cessy

Publié le 09/10/2015

» Voir toutes les offres loisirs